NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301332 - Forêts, corniches calcaires, ruisseaux et marais de Vulvoz à Viry

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301332

1.3 Appellation du site

Forêts, corniches calcaires, ruisseaux et marais de Vulvoz à Viry

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

02/06/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/06/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030852145

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,76083°

Latitude : 46,30778°

2.2 Superficie totale

2400 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39068	BOUCHOUX
39339	CHASSAL MOLINGES
39151	CHOUX
39280	LARRIVOIRE
39463	ROGNA
39579	VIRY
39585	VULVOZ

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3160 *Lacs et mares dystrophes naturels*		24 *(1 %)*		P	A	C	A	A
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		24 *(1 %)*		P	A	C	A	A
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		96 *(4 %)*		P	B	C	A	A
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	24 *(1 %)*		P	B	C	A	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		216 *(9 %)*		P	A	C	B	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		24 *(1 %)*		P	B	C	A	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		72 *(3 %)*		P	B	C	A	A
6520 *Prairies de fauche de montagne*		360 *(15 %)*		P	B	C	B	B
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		24 *(1 %)*		P	B	C	A	A
7230 *Tourbières basses alcalines*		24 *(1 %)*		P	A	C	A	A
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		24 *(1 %)*		P	B	C	A	B
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	24 *(1 %)*		P	A	C	A	A
91E0	X	24		P	B	C	B	B

Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)		*(1 %)*						
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		192 *(8 %)*		P	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		168 *(7 %)*		P	A	C	B	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	168 *(7 %)*		P	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	1	17	i	R	G	C	B	C	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	40	50	i	R	G	C	B	C	B
I	1074	*Eriogaster catax*	p	1	5	i	R	G	D			
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p	500	500	i	P	M	C	A	C	A
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	P	C	A	C	A
M	1361	*Lynx lynx*	p	1	10	i	P	M	C	A	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Rana temporaria*	50	100	i	C		X				X
A		*Pelophylax esculentus*	10	20	i	C		X				X
I		*Pyrgus cirsii*	3	3	i	R						X
I		*Lopinga achine*	161	161	i	C	X				X	X
I		*Pseudophilotes baton*	20	30	i	R						X
I		*Maculinea alcon*	5	10	i	P						X
I		*Parnassius apollo*	3	3	i	P	X				X	X
I		*Leucorrhinia albifrons*	0	3	i	V	X		X		X	X
I		*Cordulegaster bidentata*	2	2	i	R						X
I		*Aeshna isoceles*	2	2	i	R			X			X
I		*Polyommatus dorylas*	1	1	i	P						X
M		*Felis silvestris*			i	P	X				X	
P		*Eriophorum gracile*			i	P						X
P		*Sparganium minimum*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	8 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	20 %
N16 : Forêts caducifoliées	15 %
N19 : Forêts mixtes	40 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Vulnérabilité
: Parmi les menaces et atteintes repérées, il faut retenir :

- une déprise agricole marquée conduisant à un problème d'entretien des prairies de montagne,
- un enfrichement natable des pelouses.

4.2 Qualité et importance

Au niveau géomorphologique, ce secteur s'organise autour d'un anticlinal dont le coeur d'âge jurassique moyen est centré suivant une ligne Vulvoz - Choux - le Rosay. Cette structure anticlinale domine deux petites combes latérales marneuses. A l'est, une barre de calcaires durs du Jurassique supérieur forme le relief sous forme de falaise abruptes. Cet ensemble chevauche assez largement les dépressions synclinales du Tacon, à l'est, et de Viry, à l'ouest. Cette dernière est en majeure partie remblayée par des dépôts glaciaires et des résidus lacustres.

Ce site présente une grande variété de milieux : falaises et corniches, éboulis, pelouses sur sols superficiels, ruisseaux de montagne, lac, marais, tourbières et forêts qui sont à l'origine de communautés végétales riches et variées.

Les falaises constituent un des éléments marquant de ce secteur laissant localement une empreinte forte dans le paysage (falaises de Vulvoz, de Choux). Une flore et une faune particulières leur sont associées. A la végétation originale et peu commune qui s'incruste dans les anfractuosités des parois calcaires, il convient d'ajouter les pelouses xérothermophiles qui colonisent les rebords supérieurs des falaises sous la forme d'une étroite bande linéaire. Le sol développé sur dalle calcaire est très superficiel voire inexistant si bien que ces pelouses se maintiennent naturellement sans intervention humaine. La seslérie (par petites taches) ou le laser siler constituent le fond du tapis herbacé très diversifié et recouvrant avec d'autres espèces comme l'oeillet des bois, l'anthyl-lide des montagnes, le phalangère rameux, le lin purgatif... Parmi les espèces de vertébrés associées au milieux rupestres, il convient de signaler plusieurs oiseaux comme le faucon pélerin, le martinet alpin, l'hirondelle des rochers et le grand corbeau. Le développement de plusieurs espèces invertébrées comme l'apollon ou le bel argus est lié à la présence, en retrait, de pelouses mésophiles calcicoles.

Les versants calcaires et les plateaux présentent très souvent des pelouses mésophiles, mésothermes sur matériaux riches en calcium. Différents types sont reconnus en fonction du sol : pelouses montagnarde à seslérie bleue sur sols carbonatés, pelouses à gentiane printanière et brome ou esparcette et brome sur les sols plus ou moins profonds, pelouses à brome et carex sur sols squelettiques... Très souvent ces formations sont piquetées d'arbustes (fruticée à prunelliers et génévriers)

témoignant d'une certaine déprise agricole. En effet, à la différence des pelouses xérothermophiles, le maintien des pelouses mésophiles est conditionné par un pâturage extensif. Dans ce secteur du Jura, les pelouses sont largement représentées comme à Choux (la Vierge, le Rosset, à la Croix de Mission, sous le Réservoir, sur la Creta, aux Ecollets), Larrivoire (les Grands Bans), Rogna (la Vignette, Rafour, le Meilley), Viry (Crêt Dulong, l'Essarté, Roche d'Echeteux, les Lattes, sur les Eaux, le Rosay, combe des Mousses), Vulvoz. L'ensemble présente un intérêt très important vis à vis de la flore mais surtout des insectes ; ainsi certains papillons diurnes comme l'appolon ou le bel argus trouvent en ces pelouses des milieux extrêmement favorables à leur développement et les populations sont abondantes. Cet enjeu patrimonial constitue l'une des justifications de l'application d'une opération locale agricul-ture-environnement dans le haut-jura.

En pied de falaise, apparaissent souvent des éboulis. La nature du substrat (éboulis de plus ou moins gros blocs, alimentés de façon permanente et donc instables) génère l'installation des groupements végétaux à tel ou tel endroit. Ainsi apparaissent des secteurs nus, des zones couvertes par quelques plantes herbacées ou d'autres, lorsque l'éboulis est mieux stabilisé, qui sont colonisés par des arbustes puis des arbres. Ces secteurs d'éboulis présentent souvent des espèces végétales et animales peu communes voir rares et un des exemples les plus remarquables de la région est constitué par l'éboulis situé au pied du Cuchet.

La nature des forêts varie peu bien qu'elles couvrent des surfaces importantes. En effet, située indifféremment sur plateau ou sur versant; la hêtraie-sapinière constitue, à cet étage, la forêt climacique. Dominée par le sapin pectiné et l'épicéa, ce type forestier se présente sous la forme d'une futaie de belle venue où le tapis herbacé est diversifié. Dans les mêmes conditions topographiques mais en exposition chaude, apparait la hêtraie à seslérie. Les arbres sont souvent de taille réduite par rapport au groupement précédent et le hêtre constitue l'essence principale. Les espèces des strates arbustives et herbacées témoignent d'une température douce. Localement, des conditions stationnelles particulières permettent le développement de groupements localisés et adaptés. C'est le cas de l'érablaie à scolopendre qui s'exprime sur des pentes abruptes et des éboulis grossier en exposition froide comme au pied des falaises de Viry. Le peuplement arborescent se compose de l'érable sycomore, du frêne, de l'orme des montagnes... ; cependant c'est sans aucun doute la fougère scolopendre qui donne à ce groupement son originalité. La chênaie pubescente mésoxérophile constitue aussi une formation localisée. Des arbres de petite taille dominent ce groupement : chêne pubescent et chêne sessile. La strate arbustive et la strate herbacée sont dominées par un important cortège d'espèces héliophiles et thermophiles peu communes. Ce groupement est particuliè-rement bien développé au Cuchet mais également au dessus des falaises de Viry (le Becquet) ou de Choux (sur les Vions). La présence de telles chênaies pubescentes à cette altitude est rare et originale.

Le lac de Viry forme le centre d'un complexe de milieux humides : marais, tourbières et prairies qui recèlent une végétation caractéristique, laquelle s'organise en auréoles concentriques en fonction de la nature du substrat et de la géomorpohologie de la dépression. Ici, cette zonation est complète et on trouve de l'intérieur vers l'extérieur de la dépression des communautés végétales à nitelles, charas, potamots et nénuphars qu' accompagne le rubanier nain, espèce protégée au niveau régional. Au delà, sur substrat tourbeux oligotrophe, les formations aquatiques et hélophitiques sont relayées par une tourbière basse alcaline puis des saulaies et prairies à molinie. Plusieurs espèces protégées sont présentes : fougère des marais, grassette vulgaire, laîche des bourbiers ou encore oeillet superbe. Ce complexe remarquable est cependant menacé par un envahissement progressif d'une partie du bas-marais par les saules et les bouleaux alors que les pelouses de la périphérie risquent la fermeture par une recolonisation naturelle des ligneux.
Sur la commune de Viry, d'autres marais et tourbières doivent être mentionnées. La tourbière du Rosay est formée d'un bas-marais alcalin, de prairies marécageuses et d'une mégaphorbiaie (prairie à hautes herbes sur sol eutrophe) et recèle un important cortège d'espèces caractéristiques dont plusieurs sont protégées. Quoique moins riche, la tourbière de Sous les Mousses n'en montre pas moins des caractéristiques analogues. Enfin, au lieu dit le Roti, au pied des pelouses mésophiles se développe un petit marais au bord du ruisseau.

Le réseau hydrographique reste peu important, seuls quelques ruisseaux parcourant le secteur. Pourtant, dans cette région où la densité de population reste faible, leurs eaux se caractérisent la plupart du temps par une qualité optimale et par des peuplements invertébrés à forte valeur patrimoniale (présence d'insectes sensibles à la pollution et de l'écrevisse à pieds blancs).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I

H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A08	Fertilisation		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	85 %
Domaine communal	15 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- BIOTOPE (2012). Etude des amphibiens dans six sites Natura 2000 du territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura sur le territoire du Jura. 86 pages + annexes.
- SARDET, E. (2010). Expertise entomologique (Rhopalocères, Odonates et Orthoptères) des zones ouvertes du site Natura 2000 "Forêts, corniches calcaires, ruisseaux et marais de Vulvoz à Viry" (FR4301332) - Rapport général. 72 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %
80	Parc naturel régional	50 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	15 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Falaises et forêts	/	3%
80	Haut Jura	*	75%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation